

Règlement du CCE

- Afin de pouvoir effectuer la sortie comme convenu dans le calendrier, il est demandé de bien respecter les lieux et heures de départ.
- Pour obtenir le cadeau en fin de challenge de régularité il faudra cette année obtenir **40 points** qui seront distribués comme suit :
 - 1 points pour les sorties locales
 - 2 points pour les sorties extérieures
 - 5 points pour nos organisations
 - 2 points bonus par journée de travail pour les bénévoles de nos organisations. (préparation de la grange, samedi et dimanche des Crêtes ; vendredi et dimanche du barbecue).
- Challenge du Président
 - 1 pts pour les sorties FBC hors dimanche et jour férié (Cachet obligatoire)
 - 2 pts pour les sorties FBC à dénivelé hors dimanche et jour férié (Cachet obligatoire)
 - 2 pts pour les cycloportives et courses du samedi
 - Bonus de 1 pts si vous êtes 5 du club à participer à la sortie
 - Bonus de 2 pts si vous êtes 10 du club à participer à la sortie
 - Bonus de 3 pts si vous êtes 15 du club à participer à la sortie
 - Bonus de 4 pts si vous êtes 20 du club à participer à la sortie
 - Bonus de 5 pts si vous êtes 25 du club à participer à la sortie
 - 1 pts pour les sorties du mercredi (Départ du domicile de Moumoune à 17h30)
 - 1 pts pour les sorties du jeudi (Départ du local à 17h00)
- Comme ces dernières années, lors des sorties FBC du dimanche le membre paie 2 € le supplément sera pris en charge par le club.
- Le choix de son groupe est très important pour soi et pour les autres. Il est toujours désagréable de rouler à la limite de ses capacités physiques comme il est désagréable de toujours attendre.
 - 3^{ème} groupe allure cyclo entre 22,5 et 25 km/h de moyenne
 - 2^{ème} groupe allure entre 25 et 29 km/h de moyenne
 - 1^{er} groupe allure au dessus de 30 km/h de moyenne
- Nous l'avons déjà rappelé à plusieurs reprises mais cette année, le comité a décidé d'être plus sévère au sujet des tenues. Aussi, toute personne qui n'aura pas l'équipement du CCE lors des sorties club soit le mercredi, le jeudi ou le dimanche n'aura pas ses points au challenge du président et de régularité. Il est très difficile d'avoir des sponsors donc respectons ceux qui nous font la gentillesse de nous soutenir.

- Chaque cyclo doit avoir son matériel en ordre et son matériel de réparation.
- L'entraide est une marque de fabrique de notre club. Lorsqu'il y a un incident de quelque nature que ce soit le groupe s'arrête et aide le cyclo en difficulté. Toute personne ne respectant cela ne recevra pas son point de régularité. Sauf arrangement avec le groupe.
- Nous sommes sponsorisés par certains commerçants. Il est donc souhaité que les membres du CCE ne fassent pas, lors des sorties du club, la publicité d'entreprises entrant directement en concurrence avec nos sponsors. Attention, ce point du règlement ne veut pas dire que nous ne respectons pas le fait que chacun soit libre de faire ses achats là où il le veut.
- L'allure des capitaines de route doit être respectée.
- Tout enfant de moins de 16 ans doit être accompagné par un de ses parents ou sous la responsabilité d'un adulte en accord avec ses parents.
- Tout nouvel inscrit devra dorénavant être parrainé par un membre du CCE. Notre club grandit et plus le groupe est important plus il est difficile à gérer. Nous désirons de ce fait limiter les inscriptions. Bien entendu un ancien membre du CCE ou les enfants des membres sont toujours les bienvenus.
- Respecter le code de la route et le port du casque.
- Les participants à un autre carnaval que celui d'Estinnes-au-Mont peuvent recevoir le point de régularité du jour de leur carnaval s'ils sont présents à la sortie organisée le jour du carnaval d'Estinnes-au-Mont.